



AUTHENTI' CITY

Province de Liège  
Arrondissement de Verviers

Commune de spa

SPA/2021/110



Wallonie

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Sa DANDRIFOSSE, représentée par Monsieur Didier DANDRIFOSSE, ayant son siège à 4960 MALMEDY, Rue Renier de Brialmont n° 9.

Le bien concerné est situé à 4900 Spa, Rue du Marché n° 14/16, cadastré division unique, section G n° 216 f.

Le projet consiste **en la transformation d'un immeuble et la régularisation de la création de logements** et présente les caractéristiques suivantes :

- **Dérogation aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (GRU) Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite (PMR) ;**
- **Dérogation aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (GRU) Règlement général sur les bâtisses applicable aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme : dérogation à l'article 401 du GRU-RGBZPU.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête auprès du service de l'Urbanisme de la Ville de SPA, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA.



En raison de la lutte contre la pandémie de Covid-19, **la consultation du dossier se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous**. Celui-ci doit être pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Monsieur FONDEUR, Chef de service administratif Urbanisme, téléphone : 087/79.53.77, mail : [frederic.fondeur@villedespa.be](mailto:frederic.fondeur@villedespa.be) ou auprès de Monsieur VANDESCHRICK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, téléphone : 087/79.53.98, mail : [urbanisme@villedespa.be](mailto:urbanisme@villedespa.be)

## L'enquête publique est ouverte le 25/01/2022 et clôturée le 08/02/2022

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete@villedespa.be](mailto:enquete@villedespa.be)

- remises, via la boîte aux lettres ou le service Accueil de l'Administration, à Monsieur VANDESCHRICK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.

L'enveloppe ou le courrier portera la mention : **SPA/2021/110**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période **sur rendez-vous** auprès de Monsieur VANDESCHRICK (087/79.53.98 et [urbanisme@villedespa.be](mailto:urbanisme@villedespa.be)), Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : service de l'Urbanisme, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA, le 8 février 2022, à 11 heures.

Le Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur VANDESCHRICK dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.